
Teintes : Méthode de lessivage classique de chêne massif

Description / caractéristiques :

- La teinte alcaline est utilisée afin d'atteindre l'effet lessivé classique typique.
- Une réaction complexe de la teinte alcaline avec l'acide tannique du chêne crée un aspect structif et positif.
- La nuance et l'effet résultant de l'application de la teinte dépend donc naturellement grandement de la qualité du bois et de la technique de travail.

Applications :

- Le domaine d'application principal de la teinte alcaline est le traitement des meubles de salon et des sièges ainsi que l'aménagement intérieur.
- La teinture des meubles sanitaires et de cuisine ainsi que des surfaces praticables telles que les parquets et les marches d'escalier est proscrite du fait des importantes contraintes mécaniques. En cas de contrainte mécanique du film de peinture et d'humidité (eau de nettoyage et de condensation, vapeur d'eau), il se peut que la solution alcaline résiduelle du bois soit réactivée, entraînant ainsi un décollement de la peinture et des grisaillements.
- Seule le chêne blanc européen est utilisé. Le chêne rouge ou plutôt le chêne des provinces américaines ne convient pas en raison du manque d'acide tannique.
- La méthode de traitement particulière de la teinte alcaline et d'autres solutions alcalines classiques permet généralement d'exclure l'utilisation de feuilles de plaquage. Le caractère agressif de la solution alcaline peut entraîner un décollement immédiat ou ultérieur des feuilles de plaquage. Il se peut aussi que l'eau de rinçage utilisée pour le nettoyage pénètre dans les côtés / bords ouverts du matériau de support utilisé (panneau de particules, MDF) ce qui peut avoir une influence négative sur la stabilité dimensionnelle du meuble.
- S'il est impossible d'éviter l'utilisation de feuilles de plaquage, il est possible d'avoir recours à des teintes alcalines spécifiques, p. ex. BL 4-20023, moins agressives et ne nécessitant pas de lavage ultérieur. Avec ces teintes, l'effet lessivé caractéristique est toutefois moins marqué.
Voir les informations techniques concernant la « teinte à effet lessivé ».
- Sauf exceptions, la teinte alcaline BL 4-20022 principalement est utilisée.
1 litre de teinte suffit pour env. 5 - 6 m².

Teintes : Méthode de lessivage classique de chêne massif

Traitement :

Équipement de protection individuelle

- Tablier en caoutchouc, gants et lunettes de protection.

Prétraitement du bois

- retirer tout aubier
- poncer au grain 100 - 120
- dépoussiérer

Indications importantes

- Réaliser un essai d'application de la méthode de travail complète sur le bois brut devant être utilisé !

Lessivage

- Appliquer la teinte alcaline BL 4-20022 jusqu'à saturation à l'aide d'une éponge synthétique et laisser agir env. 15 minutes.
- Puis rincer la solution alcaline résiduelle restée dans le bois à l'aide d'un nettoyeur à haute pression.

Séchage :

Environ 24 heures à température ambiante.

Traitement ultérieur :

- Du fait des propriétés chimiques de la teinte alcaline, une finition avec des laques PU est vivement recommandée (uniquement avec un durcisseur non jaunissant).
- Les huiles et autres systèmes « acides » ne conviennent pas pour le revêtement !

Pour les plus hautes exigences :

- 2 x Hesse vernis PU mat UNA PUR DE 42590
Rapport de mélange 10 : 1 avec le durcisseur PU DR 4070
- après un séchage intermédiaire de 5 heures, égrener au grain 280

Pour un caractère naturel :

- 1 x Hesse vernis PU mat UNA PUR DE 42590
Rapport de mélange 10:1 avec le durcisseur PU DR 4070
- Séchage toute une nuit
- égrener légèrement avec du papier abrasif 400
- puis appliquer 1 fine couche de Proterra Cera GZ 1020-0001 à l'aide de balles de gaz
- brosser après séchage

Teintes : Méthode de lessivage classique de chêne massif

Possibilités de variation de teinte :

- Un éclaircissement de la teinte alcaline dû à la dilution à l'eau, comme cela est possible avec les autres teintes hydro, est ici normalement exclu (perte voire diminution de l'effet lessivé).

La méthode de travail suivante est recommandée ici :

- Lessiver comme décrit au point « Lessivage »
- Séchage toute une nuit
- puis appliquer l'agent éclaircissant BW 831 à l'aide d'une éponge synthétique
- après séchage toute une nuit, voir « Traitement ultérieur »
- Remarque : si l'effet éclaircissant est trop faible, répéter l'opération.
- Important : effectuer un essai de teinte !

Nuancer la teinte :

- Les bois lessivés changent de teinte du fait de l'action de la lumière et de processus biologiques.
- En cas de nuancement à l'aide de teintes et / ou de laques teintées, il convient d'en tenir compte afin que l'aspect ne développe pas une teinte autre que boisée ou artificielle.
- C'est pourquoi nous recommandons de choisir des nuances aussi semblables que possible de la teinte de la solution alcaline.
 - Pour appliquer une teinte avant de procéder au lessivage, les teintes pour bois précieux pour chêne BE 5-(couleur) sont adaptées.
 - Après séchage (env. 3 - 4 heures), lessiver comme décrit au point « Lessivage ».
 - Les teintes peuvent être mélangées pour obtenir des demi-teintes.
 - Pour éviter une altération trop importante de l'aspect de la teinte alcaline, il est recommandé de diluer à l'eau les teintes intenses avant le traitement.
 - Un léger nuancement ultérieur est également possible après le lessivage, p. ex. à l'aide d'une teinte pour bois précieux fortement diluée dans la teinte correspondante ou en teintant le système de laquage approprié dans la teinte de la solution alcaline.
- Laques appropriées, voir « Traitement ultérieur ».
- Important : effectuer un essai de teinte ou bien un essai de vernissage !

Indication :

Les données disponibles ont un caractère consultatif, elles reposent sur notre meilleure connaissance et des examens approfondis d'après l'état actuel de la technique. Aucune valeur juridiquement contraignante ne peut être déduite des données présentées. Par ailleurs, nous vous invitons à vous reporter à nos conditions générales de vente.

La fiche de sécurité selon la directive (CE) n° 1907/2006 est mise à votre disposition.